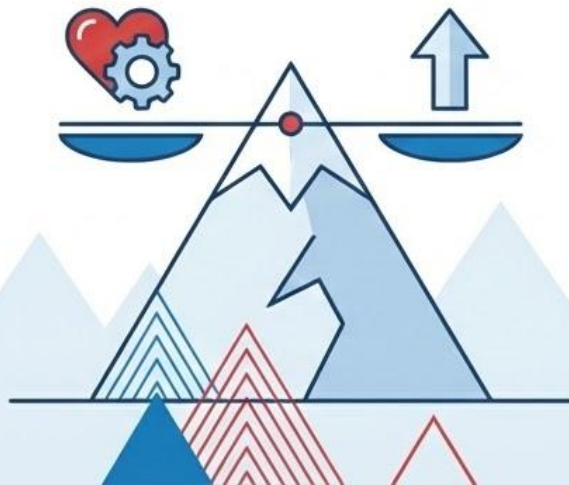


Index de l'égalité professionnelle 2026 : Pyrénées Presse réaffirme ses engagements

Pyrénées Presse réaffirme ses engagements pour l'égalité professionnelle, un levier de performance et un reflet de nos valeurs. Voici nos indicateurs pour l'année 2026 (sur la base de l'exercice 2025).

Levier de Performance & Valeurs



Note Globale 2026 (sur 2025)



Stabilisation & Axes de Progression



Analyse de nos indicateurs clés

Écart de rémunération

27 / 40



Ce résultat reflète la structure historique de nos métiers. Nous poursuivons nos efforts de veille pour garantir une stricte équité salariale à responsabilités et compétences égales.

Écart de taux d'augmentations individuelles

35 / 35



Nous avons atteint la note maximale. Ce score d'excellence souligne l'objectivité de notre politique RH et notre volonté de valoriser le mérite de manière strictement paritaire et en toute équité.

Retour de congé maternité

Incalculable



En raison de l'absence d'augmentations individuelles ou collectives dans les services auxquels appartiennent nos salariées revenues de congés maternité sur la période de référence, cet indicateur n'a pu être comptabilisé. Nous restons cependant vigilants sur l'accompagnement personnalisé de chaque collaboratrice à son retour.

Représentation des femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations

5 / 10



Nous progressons vers une plus grande mixité au sein de nos instances dirigeantes, un enjeu que nous plaçons au cœur de notre gestion des parcours professionnels.



Ce résultat montre que nos fondations sont solides. Nous avons ainsi atteint la note maximale concernant l'équité des augmentations individuelles, prouvant que le talent et l'engagement sont valorisés de manière juste au sein de nos équipes. Néanmoins, nous sommes conscients du chemin qu'il reste à parcourir sur certains indicateurs, et pour Pyrénées Presse, ce score n'est pas une finalité, mais un moteur pour continuer à agir en faveur d'un environnement de travail toujours plus paritaire.

Présentation détaillée des résultats

Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes

	Indicateur calculable (1=oui, 0=non)	Nombre de points maximum de l'indicateur	Résultat final obtenu	Nombre de points maximum de l'indicateur calculable	Nombre de points obtenus
1- Ecart de rémunération (en %)	1	40	9,9	40	27
2- Ecart de taux d'augmentations individuelles (en % ou en nombre équivalent de salariés)	1	35	0,7	35	35
3- Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	0	15	INCALCULABLE	0	
4- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	10	2	10	5
Total des indicateurs calculables				85	67
INDEX (sur 100 points)				100	79

Indicateur d'écart de rémunération

Catégorie socio-professionnelle (CSP)	Tranche d'âge	Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs (en effectif physique)		Effectifs valides (groupes pris en compte)	Rémunération annuelle brute moyenne par EQTP		Ecart de rémunération moyenne	Ecart après application du seuil de pertinence	Ecart pondéré
		Femmes	Hommes		Femmes	Hommes			
Ouvriers	moins de 30 ans	0	0	0	- €	- €			0,0%
	30 à 39 ans	0	0	0	- €	- €			0,0%
	40 à 49 ans	2	0	0	40 286 €	- €			0,0%
	50 ans et plus	4	1	0	40 684 €	40 090 €	-1,5%	0,0%	0,0%
Employés	moins de 30 ans	0	1	0	- €	38 373 €			0,0%
	30 à 39 ans	1	0	0	30 575 €	- €			0,0%
	40 à 49 ans	1	0	0	28 453 €	- €			0,0%
	50 ans et plus	5	2	0	32 113 €	31 892 €	-0,7%	0,0%	0,0%
Journalistes	moins de 30 ans	1	2	0	30 586 €	27 969 €	-9,4%	-4,4%	0,0%
	30 à 39 ans	2	5	0	35 696 €	35 168 €	-1,5%	0,0%	0,0%
	40 à 49 ans	2	6	0	37 255 €	39 724 €	6,2%	1,2%	0,0%
	50 ans et plus	6	12	18	42 815 €	46 075 €	7,1%	2,1%	1,4%
Ingénieurs et cadres	moins de 30 ans	0	0	0	- €	- €			0,0%
	30 à 39 ans	0	0	0	- €	- €			0,0%
	40 à 49 ans	0	1	0	- €	57 883 €			0,0%
	50 ans et plus	4	4	8	38 003 €	56 406 €	32,6%	27,6%	8,5%
Ensemble des salariés		28	34	26	37 439 €	42 612 €	12,1%		9,9%

Indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles

	Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs (en effectif physique)		Nombre de salariés augmentés au cours de la période de référence considérée		Taux d'augmentations (pourcentage de salariés augmentés)		Ecart de taux d'augmentations	Ecart absolu de taux d'augmentations	Ecart en nombre équivalent de salariés
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes			
Ensemble des salariés	28	34	4	4	14,3%	11,8%	-2,5%	2,5%	0,7%

Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Nombre de salariées de retour de congé maternité/adoption		Pourcentage de salariées augmentés
Total	Augmentées	
0	0	

Indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

Résultat final obtenu à l'indicateur en % :

Nombre de points obtenus sur 15 :

0
INCALCULABLE
#N/A

Il n'y a pas eu d'augmentations salariales pendant la durée du ou des congés maternité ou d'adoption

Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

Nombre de salariés parmi les 10 plus hautes rémunérations			Nombre de salariés du sexe sous-représenté
Femmes	Hommes	Ensemble	
2	8	10	2

Résultat final en nombre de salariés du sexe sous-représenté :

2

Nombre de points obtenus sur 10 :

5

Les hommes sont sur-représentés parmi les salariés les mieux rémunérés.